



COMMUNE de DAMMARIE-LES-LYS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 novembre 2024
COMPTE-RENDU

Date de convocation
Le 8 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 novembre, le Conseil Municipal de la commune de Dammarie-lès-Lys, étant assemblé en session Ordinaire, s'est réuni, Salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilles BATAIL, Maire.

La séance est ouverte à 19h00.

A l'ouverture de la séance étaient :

Présents :

Gilles BATAIL, Rodolphe CERCEAU, Vincent BENOIST, Khaled LAOUITI, Soraya DENNI, Dominique MARC, Sébastien MASSON, Natacha BOUVILLE, Annie NIVERT, Sylvie PAGES, Paulo PAIXAO, Dominique THERAULAZ, Raphaël SEGERER, Patricia CHARRETIER, Laurence DELAPORTAS, Catherine DOMENECH, Françoise FOUQUET, Sylvain JONNET, Nadine LANGLOIS, Dina MARTINS, Samia GOLANO, Alain MIRZA, Victor GUERARD.

Absent excusés avec pouvoir :

Alain SAUSSAC ayant donné pouvoir à Gilles BATAIL, Jeanina LE PAPE ayant donné pouvoir à Annie NIVERT, José CARVALHO ayant donné pouvoir à Dominique THERAULAZ, Ali KAMECHE ayant donné pouvoir à Sylvain JONNET, Audrey STEMPELL ayant donné pouvoir à Françoise FOUQUET, Jérémy POUTEAU ayant donné pouvoir à Sylvie PAGES, Sarah MACHROUH ayant donné pouvoir à Vincent BENOIST.

Absents excusés sans pouvoir :

Sosthène PALA MAWA, Sylvie SINIVASSIN, Hicham AICHI.

Absent(s) :

Patricia HALUSKA, Christelle RIBOUILLARD.

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Victor GUERARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qui ont été acceptées.

G. BATAIL

2024-076 - Désignation du secrétaire de séance pour le conseil municipal du 14 novembre 2024
Adopté à l'unanimité

G. BATTAIL	2024-077 - Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024 Adopté à l'unanimité
G. BATTAIL	2024-078 - Information du conseil municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT Prend acte Pour 30 Contre 0 Abstention 0 Ne participe pas au vote 0
R. CERCEAU	2024-079 - Avis sur les dérogations au repos dominical au titre de l'année 2025 Adopté à la majorité Pour 25 Contre 5 Abstention 0 Ne participe pas au vote 0
A. NIVERT	2024-080 - Délégation de service public relative à la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant Jacqueline Bonjean : rapport annuel 2023 du délégataire Prend acte Pour 31 Contre 0 Abstention 0 Ne participe pas au vote 0
	Commentaires : Monsieur Sosthène PALA MAWA entre en séance à 19h09.
S. JONNET	2024-081 - Délégation de Service Public relative à la production et la distribution de chaleur par géothermie et d'exploitation du réseau de chaleur sur les secteurs de l'Abbaye du Lys et de la Plaine du Lys : rapport annuel du délégataire GEODALYS Prend acte Pour 31 Contre 0 Abstention 0 Ne participe pas au vote 0
S. JONNET	2024-082 - Transfert de compétence infrastructure de recharge pour véhicules électriques au SDESM Adopté à l'unanimité

V. GUERARD	2024-083 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire à déposer un permis de démolir pour deux bâtiments situés sur la base nautique des Bords de Seine, 114 rue des Etangs. Adopté à l'unanimité								
V. GUERARD	2024-084 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire à déposer un permis de construire pour une extension du bâtiment communal situé 70 rue Jean-Philippe Rameau. Adopté à l'unanimité								
P. PAIXAO	2024-085 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de la place de stationnement extérieur n° 27 (lot 577) située dans la résidence Aquitaine Adopté à l'unanimité								
P. PAIXAO	2024-086 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente de la place de stationnement extérieur n° 33 (lot 583) située dans la résidence Aquitaine Adopté à l'unanimité								
G. BATTAIL	2024-087 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention d'intervention foncière n°3 tri-partite entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France, et la Ville de Dammarie-lès-Lys Adopté à l'unanimité								
G. BATTAIL	2024-088 - Décision modificative n°3 Ville Adopté à l'unanimité								
G. BATTAIL	2024-089 - Décision modificative n°1 Espace Pierre Bachelet Adopté à l'unanimité								
S. JONNET	2024-090 - AP-CP Modification des Crédits de Paiement, d'Autorisation de Programme et Clôture d'AP- Année 2024 Adopté à la majorité <table> <tr> <td>Pour</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	30	Contre	1	Abstention	0	Ne participe pas au vote	0
Pour	30								
Contre	1								
Abstention	0								
Ne participe pas au vote	0								
G. BATTAIL	2024-091 - Voeu des groupes Dammarie Citoyenne et Dammarie ma Ville concernant le projet de loi de finances 2025 pénalisant les collectivités locales Adopté à l'unanimité								

La séance est levée à 20h51.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le
Le Maire Conseiller Régional

Gilles BATTAIL